

TABLEAU DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

OBJET	DESIGNATION	REFERENCES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES	SERVICE CONCERNE	Référen ce AU PLAN
Périmètre de protection autour d'un monument historique : ▪ classé	Préfecture maritime : 1. Toiture et façade de 2 pavillons à gauche et à droite de la grille d'entrée 2. Salle du Conseil (bureau Amiral)	Loi du 31/12/1913 Arrêté du 22/09/1930	Service Départemental de l'Architecture - 31 rue Thiers - 56000 VANNES	AC1
▪ Inscrit	Chapelle St Christophe · 18 rue J. Legrand : façade avec balcon en fer forgé · monument expiatoire de la Perrière	Arrêté du 12.11.1934 Arrêté du 09/12/1929 Arrêté du 13/04/1944 Une modification des périmètres de protection a été approuvée le 19 décembre 2013		
Site classé	Ensemble constitué par la Chapelle St Christophe et le promontoire rocheux sur lequel elle est bâtie.	Loi du 02/05/1930 modifié par la loi du 28 décembre 1967 · Arrêté du 21/10/1951 · Arrêté du 15/05/1974	Service Départemental de l'Architecture - 31 rue Thiers - 56000 VANNES	AC2
Site inscrit	Les rives du Scorff			
Périmètre de protection des magasins de munitions de la Marine	Polygone d'isolement de Tréfaven	Loi du 08/08/1929 Décret du 22 aout1936	ESID BREST DRSID BREST CC 16 29240 BREST CEDEX 9	AR3
Servitude relative aux fortifications, places fortes, postes et ouvrages militaires	Batterie Saint-Michel	Loi des 8/07/1791, 17/07/1819, 10/07/1851 Décrets du 10/04/1853 et du 26/06/1866	ESID BREST DRSID BREST CC 16 29240 BREST CEDEX 9	AR5
Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques	Réseau HTA	· Loi du 15/06/1906 modifiée Loi du 08/04/1946 (article 35) Ordonnance du 23/10/1958 Décret du 06/10/1967 Décret du 11/06/1970 modifié	Pour le réseau de transport : Transport électricité ouest GET Bretagne ZA Kerourvois sud 29556 QUIMPER CEDEX Pour le réseau de distribution : ERDF - Service DT DICT 64, boulevard Voltaire BP 90937 35009 Rennes Cedex	I4
	-ligne souterraine 63 kV Kerolay-Poteau Rouge -ligne souterraine 63 kV Kerolay-Lorient -ligne 2*63 kV Lorient-Poteau Rouge 1 et 2 -Poste 63/20 kV de Kérolay -Poste 63/20 kV de Lorient			

non affichable -
se rapprocher du
gestionnaire

non affichable -
se rapprocher du
gestionnaire

non affichable -
se rapprocher du
gestionnaire

Servitudes relatives aux voies ferrées	• Ligne Savenay-Landerneau • Embranchement ferroviaire – RD Arsenal – Accès B.S.M.	• Loi du 15/07/1845 • Décret du 22/03/1942 • Décret du 30/10/1935 modifié par Loi du 27/10/1942	SNCF - Délégation territoriale de l'immobilier ouest 23 rue Pierre Brossolette 37700 St Pierre des Coprs	T1
Servitudes aéronautiques de dégagement	Base aérienne de Lann-Bihoué	• Articles L 281.1 et R241.1 à R 243.3 du Code de l'Aviation Civile • Arrêté ministériel du 5/6/1969	BRCM BREST - DRSID BREST CC16 29240 BREST CEDEX 9	T 5
Servitudes de protection des centres de réception radio-électriques contre les perturbations électromagnétiques	Centre de Lorient - Lann Bihoué Station hertzienne de Lanester Zone de garde R = 3000 m Centre radioélectrique de Lorient-Ploemeur	• Articles L 57 à L 62 et R 27 à R 39 du Code des Postes et Télécommunications • Décret du 11/10/1983 • Décret du 16/07/1993 • Décret du 24/11/1992	BRCM BREST - DRSID BREST CC16 29240 BREST CEDEX 9 FranceTélécom Upr ouest /dt Bretagne 11 avenue Miossec 29334 Quimper Cedex Télédiffusion de France Direction Ouest 3 avenue de Belle Fontaine 35517 CESSON SEVIGNE CEDEX	PT1

Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles	Station hertziennne de Lorient - Lanveur	Articles L 54 à L 56 et R 21 à R 26 du Code des Postes et des Télécommunications	FranceTélécom Upr ouest /dt Bretagne 11 avenue Miossec 29334 Quimper Cedex	PT2
	Liaisons hertziennes de : Inzinzac-Lorient-Lanveur - tronçon Lorient-Lanveur- Hennebont Passif Le Faouet-Lorient-Lanveur Lorient-Lanveur-Riantec Lorient-Lanveur-Groix Lorient-Lanveur-Plouhinec Lanester-Lorient-Lanveur Lorient-Pontivy tronçon Baud-Ploemeur			
	Centre radioélectrique de Lorient-Ploemeur			
	Liaisons hertziennes : Lanester-Groix Lanester-Port-Louis Lorient-Lann Bihoué-Lanester-Beg ar Men Liaisons troposphériques : Lanester-Quimper Lorient-Lann Bihoué Nantes-Corcoué Station radar de Lann Bihoué Centre de Lorient-Lann Bihoué	• Décret du 19/04/1988 • Décret du 05/05/1988 • Décret du 25/08/1982 • Décret du 11/01/1982 • Décret du 26/11/1992 • Décret du 15/07/1993 • Décret (en cours) • Décret du 11/01/1982 • Décret du 15/09/1980 • Décret du 08/07/1982 • Décret du 12/02/1986 • Décret du 24/04/1981 • Décret du 27/02/1990 • Décret du 07/12/1990 • Décret du 03/10/1983	Télédiffusion de France Direction Ouest 3 avenue de Belle Fontaine 35517 CESSON SEVIGNE CEDEX BRCM BREST - DRSID BREST CC16 29240 BREST CEDEX 9	
SERVITUDES A L'EXTERIEUR DES ZONES DE DEGAGEMENT	Sur tout le territoire communal - pas de délimitation spécifique	Code de l'aviation civile : art. R 244-1 et D 244-1 à D 244-4 (art. L. 126.1 et R 126.1 du code de l'urbanisme.	Direction de la sécurité de l'aviation civile ouest Délégation Bretagne Aérodrome de Rennes Saint-Jaques BP 9149 35091 Rennes Cedex 09	T7